



Assemblée générale

Distr. limitée
9 juillet 2024
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-sixième session

18 juin-12 juillet 2024

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Fédération de Russie*, Iran (République islamique d')* et République arabe syrienne* : amendement au projet de résolution A/HRC/56/L.13

56/... Les droits de l'homme dans le contexte du VIH et du sida

1. Sixième alinéa du préambule

Au lieu de :

Réaffirmant les Déclarations politiques

Lire :

Rappelant les Déclarations politiques,

2. Vingt-cinquième alinéa du préambule, troisième ligne

Au lieu de :

des objectifs fixés pour 2025 dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030, adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/284 du 8 juin 2021,

Lire :

des objectifs fixés pour 2025

3. Paragraphe 2

Supprimer le paragraphe.

4. Paragraphe 6

Au lieu de :

Exhorte également les États à adopter ou à renforcer des programmes ou d'autres mesures pour atteindre l'objectif de la mise en place des leviers sociétaux définis dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030,

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.



Lire :

Exhorte également les États, en fonction du contexte national, à adopter ou à renforcer des programmes ou d'autres mesures pour atteindre l'objectif de la mise en place des leviers sociétaux,

5. Paragraphe 10

Au lieu de :

Demande également aux États de prévoir des stratégies visant à atteindre et à maintenir les objectifs des leviers sociétaux fixés par l'Assemblée générale dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030,

Lire :

Demande également aux États de prévoir des stratégies visant à atteindre et à maintenir les objectifs relatifs aux leviers sociétaux,

6. Paragraphe 20, troisième ligne

Au lieu de :

des mesures et de respecter les engagements relatifs à la riposte mondiale au VIH et au sida, en particulier les engagements contenus dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030,

Lire :

des mesures appropriées sur le plan national et de respecter les engagements relatifs à la riposte mondiale au VIH et au sida,

7. Paragraphe 37, troisième ligne

Supprimer

tels que reconnus dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida : mettre fin aux inégalités et agir pour vaincre le sida d'ici à 2030,
